

LES RELATIONS INTER- ET INTRA-
PRÉDICATIVES SONT-ELLES
SÉMANTIQUEMENT IDENTIQUES ?
Le problème des “champs de signification”

par

Jurij Sergeevič Stepanov
Institut de linguistique
Académie des sciences
Moscou

I

Pour entrer en matière, voici un cas presque anecdotique. L'abkhaze, langue caucasique du Nord, possède des structures prédicatives spécifiques, semblables à des structures “incorporantes” pour exprimer l'objet direct, par exemple *cultiver le thé* (culture habituelle dans cette région). Or l'abkhaze a subitement abandonné cette structure grammaticale dès qu'il fallut exprimer des cultures insolites (il s'agissait du coton et du maïs, introduits alors sur l'ordre de N. S. Khrouchtchev). Des objets inaccoutumés s'accordaient mal avec les structures grammaticales traditionnelles. Bien d'autres langues qui admettent l'expression de l'objet direct à marque zéro, n'appliquent cette structure qu'à des objets usuels et ne peuvent s'en servir pour parler d'objets ou d'événements nouveaux ou sortant de l'ordinaire. Tel est le cas en français de l'expression *faire escale*, utilisée pour un événement ordinaire, *vs faire UNE escale d'urgence*, lorsque l'événement sort de l'ordinaire. On peut faire l'objection que l'abandon d'une structure figée (en l'occurrence l'introduction de l'article) pour exprimer l'objet direct est simplement dû au fait que cet objet est déterminé. Certes, mais que veut dire exactement “un objet déterminé”?

Envisageons ce phénomène du point de vue non de la grammaire mais de la sémantique. Cela veut dire avant tout que l'objet se détache sur le fond d'une série ordinaire. On peut faire une expérience de substitution, où la sémantique

contredirait la grammaire : il est difficile de dire en français *Il a fait une escale habituelle*. L'expression normale serait *Il a fait escale comme d'habitude*. On pourrait multiplier les exemples de ce type. Mais cela suffit pour formuler notre hypothèse de départ (ou, plus exactement, deux hypothèses conjointes).

— La différence entre des objets usuels et non usuels est sémantiquement pertinente : les premiers trouvent une forme d'expression linguistique standardisée sous forme d'unités lexicales, de lexèmes (essentiellement des substantifs) et d'expressions prädicatives correspondant à des lexèmes figés (fr. *faire escale, prendre part*, russe *prinimat' učastie*), les seconds n'ont pas de forme d'expression standardisée.

— Des objets non usuels, et par conséquent non standardisés, trouvent leur expression sous la forme de syntagmes adjectivaux, de groupes de mots nominalisés et, à l'autre extrémité de cette série graduelle, de phrases à prédication propre ou même de textes entiers. C'est lorsque ces derniers, c'est-à-dire des phrases à prédication propre ou des textes entiers, sont enchâssés dans la phrase initiale qu'apparaissent la prédication enchâssée, la prédication dépendante et, à l'extrémité de cette série, les relations inter-prédicatives.

Nous nous proposons de classer les relations intra- et inter-prédicatives graduellement,

1- par leurs actants-objets (dans la terminologie russe : "zapredikatnye členy" : "membres de phrase outre-prédicatifs");

2- par la forme de ces actants : a) lexèmes standardisés, b) lexèmes déterminés (syntagmes adjectivaux), c) syntagmes nominalisés ou nominalisables, d) syntagmes non entièrement nominalisables, e) syntagmes en principe entièrement non nominalisables, f) syntagmes en principe non nominalisables, se présentant sous la forme de textes entiers.

3- Nous mettrons ces gradations de forme en rapport avec la sémantique, tout particulièrement avec le degré de nouveauté, d'étrangeté de l'objet pour l'usager de la langue.

Il s'agit donc d'une classification graduelle des relations prädicatives, des relations intra-prédicatives aux relations inter-prédicatives, utilisant le critère sémantique de nouveauté, de "pas-déjà-vu" de leurs domaines d'objets ou "champs de signification" respectifs.

S'il est permis de formuler un aphorisme, nous dirons en bref : *les relations inter-prédicatives sont une forme linguistique permettant à l'homme la rencontre avec du "jamais vu", des objets nouveaux, non classifiés, ou même inidenti-fiabiles.*

La classification de ces différents points est une tâche ardue. Il s'agit d'établir des catégories, de catégoriser un phénomène que nous avons défini comme l'expression de la "nouveauté" dans la perception d'un objet. Mais la catégorie du "nouveau" est-elle la plus adéquate? Ne convient-il pas mieux de parler de "standardisé" vs "non-standardisé"? ou d'"habituel" vs "inusité", "fréquent" vs "rare"? ou bien, comme nous allons le voir, d'"accidentel", "contingent" vs "essentiel", selon la conception d'Aristote?

Nous voudrions examiner sous un angle nouveau des phénomènes de langue (et de logique) qui sont répertoriés et décrits depuis longtemps : il s'agit de savoir si ces phénomènes sont classifiables en termes de "nouveau" / "connu". Nous essayons ainsi d'examiner un matériau depuis longtemps disponible par une *approche cognitive du langage.*

II

A) ET B) : LEXÈMES STANDARDISÉS ET SYNTAGMES DÉTERMINATIFS STANDARDISÉS

Il semble que, historiquement parlant, le premier, et peut-être le seul, système qui puisse être interprété dans ce sens est celui d'Aristote. On sait qu'Aristote a élaboré deux classifications : celle des *catégories* et celle des *prédicables*, la première dans les "Catégories", la seconde dans les "Topiques"¹. Rappelons-les brièvement :

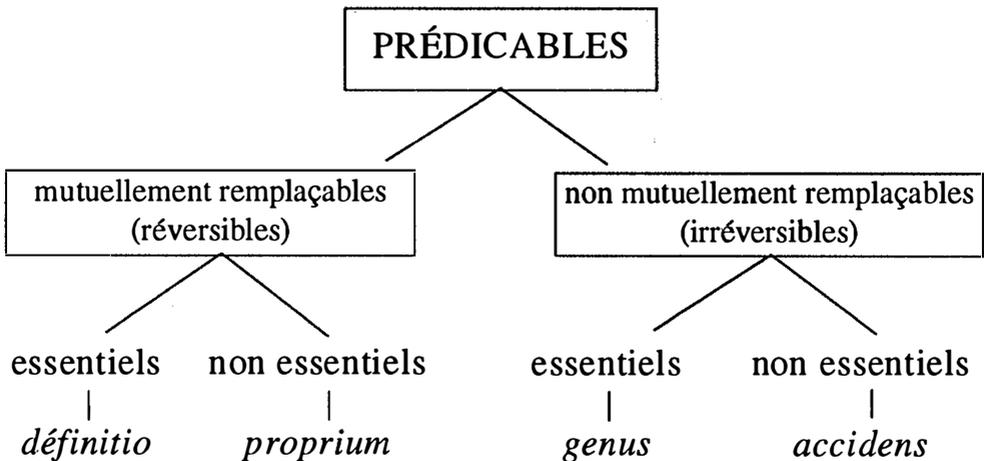
— **Catégories** : 1) Essence (Substance), 2) Quantité, 3) Qualité, 4) Relation (relativement à quoi?), 5) Où (Lieu), 6) Quand? (Temps), 7) Position, 8) État, 9) Action, 10) Subir.

Les Catégories d'Aristote reposent sur une base logico-linguistique extrêmement complexe ; elles ne sont pas

¹ Les références à Aristote sont faites d'après l'édition en russe : Œuvres, 4 vol., t. 2, Moscou, 1978, commentaires de Z. N. Mikeladze, éd.

oppositives, c'est-à-dire qu'aucune n'entre en opposition binaire avec aucune autre. Le caractère général du système est sémantique².

— **Prédicables** : les prédicables sont considérés en rapport avec l'énoncé-jugement, ils peuvent donc être appelés dans la terminologie russe "skazuemye" ("prédicats grammaticaux"). Le caractère général du système est syntaxique. Les prédicables reposent chez Aristote sur une base binaire, résultant de la combinaison de deux couples de traits (plus exactement, de deux traits et de deux négations de ces traits) : 1) mutuellement remplaçables, ou réversibles (à l'intérieur d'un énoncé), vs non mutuellement remplaçables, ou irréversibles ; 2) essentiels (par rapport à l'essence de l'objet, et non à l'"Essence" en tant que catégorie) vs inessentiels. On obtient ainsi le schéma suivant de quatre prédicables (ou types de prédicats) (d'après MIKELADZE-78 : Commentaire, p. 646) :



La classification en catégories et la classification en prédicables sont indépendantes l'une de l'autre. Chaque classification est, pour Aristote, exhaustive et achevée, et, par conséquent, chaque prédicat peut être qualifié simultanément selon les catégories et selon les prédicables (cf. MIKELADZE : comm., p. 648).

Or, comme on peut le voir sur le schéma, il y a entre les prédicables une certaine gradation par rapport aux

² On en trouvera une analyse dans STEPANOV-81:121 sqq.

caractéristiques essentielles de la chose (du sujet grammatical) : ils sont tous, à un degré ou à un autre, en rapport à son essence. Mais l'essence [*suščnost' / sut'*], c'est ce qui est lié à un savoir stable et solidement établi, c'est un paramètre d'une caractéristique stable de l'objet. Seule une case occupe dans cette rangée une position exceptionnelle, c'est l'"accessoire" (grec *συμβέβηκος*, latin *accidens*). La traduction latine du terme grec indique une composante importante de ce concept : "accidentel"³. Ce terme désigne chez Aristote un type de prédicat qui met en relief un trait accidentel de l'objet dans le contexte ou la situation donnés.

Le passage suivant des *Topiques* est probant, dans lequel Aristote donne deux définitions du prédicable dit "accident". L'une est liée au système dans son entier, l'autre en est indépendante. Aristote considère que la seconde est meilleure (dans le prédicat accident il n'y a pas de dépendance du système !) : "L'accident est ce qui, n'étant rien de tout cela, c'est-à-dire ni définition, ni propre, ni genre, appartient cependant à la chose ; ou encore, c'est ce qui peut appartenir ou ne pas appartenir à une seule et même chose, quelle qu'elle soit : comme par exemple être assis peut appartenir ou ne pas appartenir à un même être déterminé [...]. De ces deux définitions de l'accident la seconde est la meilleur , car en adoptant la première il faut nécessairement, si on veut la comprendre, connaître déjà ce qu'est la définition, le propre et le genre, tandis que la seconde se suffit à elle-même pour nous faire connaître ce qu'est en soi le terme en question" (*Topiques*, livre I, chap. 5, 102b, 4).

Aristote a ainsi reconnu qu'à l'intérieur des relations "simples" (c'est à dire, de notre point de vue, "intra-prédicatives") il est un type qui se caractérise comme "accidentel". Ou, comme nous le dirions maintenant, comme la prédication d'un savoir "nouveau", inconnu jusqu'alors dans ce qui a été assimilé par le système classificatoire de la langue. Il est intéressant de remarquer que l'un des deux

³ Le dictionnaire d'A. Lalande en donne la définition suivante : "Accidentel : a. Ce qui appartient à l'accident, non à l'essence. [...] b. Qui arrive d'une manière contingente ou fortuite; opposé à *nécessaire*. - Par suite, dans le langage courant, qui arrive rarement" (LALANDE-72).

exemples d'Aristote, le plus fondamental des deux, est donné sous la forme d'un verbe *medium tantum* : "être assis".

A quoi ce type de prédicats peut-il être opposé, dans le cadre de la classification des prédications simples ?

Laissons maintenant Aristote de côté et essayons d'en donner notre propre définition.

Il est évident que cela doit être un type de prédicat grammatical exprimant le *nécessaire* dans lequel, par conséquent, le prédicat logique est extrait déductivement, et ceci par n'importe quel sujet parlant, quelque chose de semblable au jugement analytique en logique. Nous pensons à un groupe de prédicats indo-européens tels que les verbes dits *activa tantum* : *vivre, marcher (ou ramper), couler, brûler* (vb. transitif), etc. A proprement parler, le *vent* est *ce qui souffle*, le *feu* est *ce qui brûle* (vb. transit.), le *serpent* est *ce qui rampe*, le *vivant* est *ce qui vit*⁴.

Il est caractéristique que ces prédicats, normalement, n'ont pas d'objet, ou, s'ils en ont un, il est tautologique : il est abstrait du prédicat, comme le prédicat à son tour est abstrait du sujet, cf. les expressions russes *rabotu rabotat', delo delat', (o)gorod gorodit', službu služit'*, ainsi que les objets à l'instrumental du type *poedom est', boem bit'*, etc. On trouve de même en français : *vivre sa vie, aimer d'amour*.

C) ET D) : SYNTAGMES ENTIÈREMENT NOMINALISABLES (DÉJÀ NOMINALISÉS), OU NON ENTIÈREMENT NOMINALISABLES

Il s'agit ici d'un phénomène bien connu et largement décrit : la nominalisation, c'est pourquoi nous ne nous attardons pas sur le matériau et les exemples. Nous nous contenterons de relever un trait qui n'a pas été remarqué auparavant, semble-t-il, et qui est important dans la mesure où il est question de *savoir nouveau* comme objet de prédication.

En fait, le savoir entièrement nouveau, le "jamais vu" pour le sujet parlant, ne peut être présenté linguistiquement que par une phrase à prédication propre, comme un événement. Rappelons la définition de B. Russell : "Le symbole linguistique pour un événement ne peut pas être un nom, ce ne peut être qu'une phrase [sentence]".

⁴ Cf. pour plus de détails : STEPANOV-85, §6.

C'est pourquoi une description de ce qui s'est passé et n'a jamais été vu auparavant, d'un événement inconnu, tel que *Ja slyšu, kak kto-to so strannym zvukom dvigaet stul* [J'entends quelqu'un faire un bruit étrange en déplaçant une chaise] ne peut être qu'une phrase et ne se prête pas à nominalisation. Ou bien, dans le meilleur des cas, si une nominalisation est possible et qu'elle soit effectivement réalisée, une partie importante de l'information nouvelle sera perdue. En effet, si l'on disait *Ja slyšu strannyj zvuk otodvigaemogo kem-to stula* [J'entends le bruit étrange d'une chaise déplacée par quelqu'un] (*strannyj zvuk otodviganija stula* [le bruit étrange du déplacement d'une chaise] est impossible en russe), une telle information ne rendrait pas la même information que la phrase entière, car *entendre un bruit quelconque* n'est pas la même chose que *percevoir une action effectuée avec un bruit*.

Ainsi une nominalisation omet, retranche une partie de l'information, celle précisément qui est nouvelle, "jamais vue", non répétée. La nominalisation est appelée à mettre en relief exactement le contraire : le "déjà vu".

Pour conclure cette section et avant d'aborder la suivante, il y a lieu de citer la "règle de Russell" : si les mots (et, ajouterons-nous, les expressions) sont des mots (et, ajouterons-nous, des expressions) de types différents, leurs significations sont aussi des significations de types différents. (Que le terme "type" soit employé ici dans le sens spécial de la "théorie des types" russellienne ne change rien à l'importance de cette thèse pour notre entreprise).

E) SYNTAGMES EN PRINCIPE NON NOMINALISABLES ENTIEREMENT (LES "FAITS")

Cette sorte d'expressions, extrêmement importante pour notre sujet, est entrée en linguistique théorique avec la découverte de la catégorie de "fait" (angl. *fact*, russe *fakt*), en rapport avec la catégorie de la "cause". Nous dirions volontiers avec Vendler : "J'adhère totalement à la proposition de Davidson qu'il faut ranger les *événements* (*events*) parmi les éléments primaires de l'ontologie des relations causales. J'aimerais cependant faire un pas de plus dans ces raisonnements métaphysiques en ajoutant un nouvel élément primaire, à savoir le *fait* (*fact*). L'expression linguistique des relations causales [...] fait supposer que les faits, avec les

objets et les événements, constituent également une catégorie primaire de notre ontologie naturelle” (VENDLER-86:264).

Le trait linguistique du “fait” consiste en ceci que l’expression du fait est un “syntagme non entièrement nominalisable”, un *imperfect nominal* (alors que les expressions linguistiques pour l’événement sont des syntagmes entièrement nominalisables, des *perfect nominals*). “Il n’est pas difficile de voir, écrit Vendler, que le mot ‘fact’ et ses semblables obéissent aux mêmes restrictions de co-occurrence que les groupes non entièrement nominalisables, alors que les restrictions pour le mot ‘event’ et sa famille coïncident avec celles des groupes entièrement nominalisables. Cela n’a rien d’étonnant, puisque les mots correspondants sont attirés par les mêmes groupes. C’est ainsi que le groupe *that he sang the song* et le groupe *his having sung the song* sont des faits et non des événements, alors que le groupe *his beautiful singing of the song* est un événement et non un fait”(ibid.:269-270).

Les causes sont des faits, et non seulement des propositions. Une question extrêmement ardue se pose, note Vendler, de savoir en quoi consiste la différence entre un fait et une proposition. Comme le montre le célèbre exemple d’Œdipe (*Œdipe a épousé Jocaste / Œdipe a épousé sa mère*), il ne suffit pas de dire que le fait est une proposition vraie, la différence est plus profonde : les faits sont référentiellement transparents, alors que les propositions, même vraies, sont référentiellement opaques.

Le raisonnement suivant de Vendler est tellement convaincant que nous nous permettrons de le citer in extenso : “Ce point de vue est lié à un autre. Les propositions appartiennent aux hommes, à ceux qui les produisent ou qui les reçoivent. Les hommes *ont* des opinions, ils peuvent *concevoir, entretenir* ou *abandonner* une croyance, ils *font* des affirmations, *donnent* des descriptions, *rendent* un verdict. Nous parlons de la déposition d’un témoin, de l’opinion du juge, du verdict du jury. Or les faits d’un procès n’appartiennent en propre à personne, ils sont objectivés (on peut trouver, découvrir des faits). En règle générale, les propositions sont ou bien des actants (objets) des relations propositionnelles qui les introduisent, ou bien des produits des actes illocutoires. C’est ainsi que le juge peut croire les dépositions du témoin, accepter le verdict du jury. Les faits,

eux, préexistent à toutes les opinions de ce genre ; ce que nous croyons ou ce que nous disons peut correspondre aux faits, et dans ce cas notre croyance ou nos paroles sont justes. Mais alors qu'est-ce qu'une proposition ? La proposition est une entité abstraite qui englobe tous les membres d'un ensemble périphrastique pour des groupes non entièrement nominalisables. Le fait est une entité abstraite qui englobe toutes les propositions vraies et référentiellement équivalentes" (ibid.: 272-273).

Voici, pour terminer, un résultat particulièrement important pour notre sujet : "un fait ne peut être communiqué abstraitement, sans avoir recours à un ensemble périphrastique d'expressions verbales et même sans utiliser une phrase en langue naturelle faisant partie d'un tel ensemble" (ibid. : 274).

Revenons, pour conclure, au cas d'Œdipe. Selon la tragédie de Sophocle, Œdipe savait qu'il avait épousé Jocaste. Mais il ne savait pas qu'il avait épousé sa mère, qui n'était autre que Jocaste. Vendler, à ce propos, raisonne ainsi : effectivement, le mariage d'Œdipe avec Jocaste équivaut au mariage d'Œdipe avec sa mère. S'il est donc vrai que la tragédie d'Œdipe est provoqué par son mariage avec sa mère, il doit être vrai aussi que la tragédie est provoquée par son mariage avec Jocaste (p. 272). Pour Vendler les deux propositions sont vraies, mais une seule, à savoir *Œdipe a épousé sa mère* est référentiellement transparente. Elle seule est donc un fait et la véritable cause de la tragédie ("Les causes sont des faits, et non des événements"). Mais, dirons-nous, la première proposition décrit la même relation. Vendler laisse cette question non résolue.

Ceci n'a pas manqué de provoquer des objections de la part de N. D. Arutjunova, qui a consacré aux "faits" un chapitre de son livre "Les types de signification linguistique. Évaluation, événement, fait" (ARUTJUNOVA-88). Elle fait remarquer à juste titre que seule la proposition "Œdipe a épousé sa mère" exprime la cause de la tragédie qui s'est ensuivie : "les causes de ce qui se passe sont à chercher dans les faits et non dans les propositions" (ibid :164).

Or, il me semble qu'on a acquis une plus grande clarté dans la formulation de ce problème avec la notion de "mondes différents" au sens intensionnel, et avec la différenciation entre "référence sémantique" et "référence du locuteur", entre

“hard” et “soft designators” au sens de S. Kripke. De ce point de vue les solutions proposées par les deux auteurs suscités, Z. Vendler et N. D. Arutjunova, ne paraissent pas suffisamment définies. Il y aurait lieu de distinguer, d’un côté, le monde d’Œdipe, dans lequel seule la proposition *Œdipe a épousé Jocaste* est vraie, alors que la proposition *Œdipe a épousé sa mère* n’a pas de sens, et, de l’autre côté, le monde de Vendler et Arutjunova, dans lequel les deux propositions sont vraies et sont équivalentes. Là-dessus Vendler paraît avoir raison. Mais, en nous plaçant dans le monde d’Œdipe, c’est Arutjunova qui paraît être dans le vrai. Par rapport à la situation d’Œdipe, le monde de Vendler et d’Arutjunova peut être identifié avec *le monde du savoir total* (nous avons déjà souligné l’importance du *savoir* dans l’étude de la prédication). La tragédie d’Œdipe consiste à passer, subitement, d’un monde dit “d’Œdipe” à un monde supérieur, celui du savoir total.

F) SYNTAGMES EN PRINCIPE NON NOMINALISABLES (TEXTES ENTIERS)

Voici d’abord un des types possibles. Soit une phrase initiale à prédication simple, par exemple : *On skazal, čto ...* (ou *On skazal, kak...*) [*Il a dit que...*], suivie d’une longue série de subordinées : *čto poezd prišel s opozdaniem, čto na vokzale ne okazalos’ taksi, čto prišlos’ ždat’ do utra, čto k tomu že pošel dožd’...* etc. [*que le train était arrivé en retard, qu’il n’y avait plus de taxi sur la place de la gare, qu’il a fallu attendre jusqu’au point du jour, que, par dessus le marché, il s’est mis à pleuvoir...*]. Un texte entier peut être construit de la sorte, partagé en subordinées complétives, et réduit ainsi au type mentionné plus haut (“c” et “d”).

La citation sans conjonction est un type plus spécifique, mais ce problème est étudié en détails, et nous le laisserons de côté.

Un type de prédication complexe (c’est à dire de relations interprédicatives) moins trivial, à considérer sous cette rubrique, est celui que Potebnja mettait en rapport avec un genre littéraire : la *fable*.

Potebnja (1905) considère la fable comme *un prédicat constant auprès de sujets variables*. Ces sujets, selon Potebnja, sont des représentations mentales d’une situation vécue,

représentations qui sont en dehors du texte, et qui ne sont qu'explicitées au moyen du texte de la fable qui leur est donné en prédicat.

Il n'y a rien de spécialement étonnant dans cette approche. En effet, d'après la définition de base du "sujet" et du "prédicat", le premier est conçu plutôt en termes d'espace et d'étendue, le second en termes de temps ou de durée. Métaphoriquement parlant, le sujet appartient donc "au monde", et le prédicat "aux idées et à la langue". Rappelons également que dans la logique de Ch. Serrus le sujet est vu comme se trouvant en dehors du jugement. Les phrases dites impersonnelles en russe, telles que *Morozit [Il gèle]*, *Svetaet [Il commence à faire jour]* peuvent justifier ce point de vue.

Selon Potebnja : "La fable étant une action (ce qui suppose un ou des personnages, — des sujets, et des actes — des prédicats [c'est à dire à l'intérieur de la fable comme texte achevé - Ju. S.]) est, prise toute entière, une réponse que la conscience se fait, face à une situation donnée, c'est un prédicat constant auprès de sujets variables" (1905 :310-311). "Mais, une fois détachée de ses racines, l'image poétique continue à avoir cours au sein d'une communauté à titre de prédicat constant pouvant s'appliquer à des sujets encore inconnus, puisqu'il se trouve des professionnels qui prennent soin de sauvegarder et de diffuser ces images" (ib.:315).

Mais pourquoi la fable (ainsi que la parabole) assure-t-elle cette fonction ? Voici l'explication qu'en donne Potebnja. "Si les protagonistes (et aussi les circonstances de lieu, etc.) attireraient sur eux l'attention, suscitaient la sympathie ou l'irritation comme c'est le cas dans l'épopée, la nouvelle, le roman, la fable cesserait d'être ce qu'elle est, à savoir une réponse toute faite à une question qui surgit. Pour qu'une œuvre poétique d'une certaine étendue devienne une pareille réponse, il lui faut du recul, il faut que tous les détails s'en effacent et que seul en subsiste le contours général. Ainsi la fable, pour pouvoir être utilisée, ne doit s'appesantir ni sur le caractère des personnages, ni sur la description des scènes. D'où les exigences de style. Il y a deux manières : 1) les Anciens, les Grecs, surtout, 2) La Fontaine, suivi d'imitateurs et de traducteurs" (ib.:311).

Cependant la fable comme prédicat est un phénomène sémantique assez compliqué. En effet, nous trouvons là-dessus

deux points de vue différents. Lessing dans son raisonnement sur la fable (cité par Potebnja p. 316) pense que la fable est une vérité générale appliquée à un cas particulier. Si un tel cas est raconté comme quelque chose de vraiment passé (comme un événement et non comme un exemple ou une comparaison) et qu'il soit employé pour faire connaître telle vérité générale comme vécue, alors on a une fable. Potebnja rétorque à cela : "C'est comme si une vérité générale existait en pensée, par exemple *La flatterie est abominable* et qu'elle soit par la suite appliquée à un cas particulier" (ib.:316). Le point de vue de Potebnja est différent. "Les cas où la fable se trouve véritablement appliquée montrent que le but du narrateur consiste à créer un point de vue sur un cas particulier vécu (A, sujet psychologique) au moyen d'une comparaison qu'il établit entre ce cas et un autre cas tout aussi particulier raconté dans la fable (B, prédicat psychologique). La généralisation ne se fait que comme résultat de la comparaison des particularités, elle reste centrée sur le cas particulier. Quant à la généralisation que l'auteur de la fable déjà crée expose au début ou à la fin de son œuvre [la "morale" de la fable - Ju. S.], l'utilisateur ou l'auditeur n'en ont que faire" (ib. : 317-8).

Mais Lessing et Potebnja n'ont pas en vue exactement le même objet. Lessing parle de la création de la fable par son auteur, alors que Potebnja envisage l'application de la fable à un cas particulier à titre de "prédicat". Néanmoins ce désaccord permet de découvrir un véritable dualisme sémantique de tout ce phénomène.

Examinons encore un détail qu'utilise Potebnja comme argument contre Lessing. En langue, remarque Potebnja, raisonner comme Lessing reviendrait à ce que le mot désigne d'abord toute une série de choses, de qualités, d'actions et ensuite seulement cette chose particulière. Mais alors une question reste ouverte : de quelle façon est apparu le général ? Potebnja, conformément à l'esprit de sa conception psychologique, considère que le général dans la langue n'est créé que grâce à la généralisation du particulier.

Toutefois les récentes analyses sémantico-sémiologiques montrent que cette voie de généralisation n'est pas la seule possible. Même dans le cas de la sémantique "purement lexicale" (sans parler des cas plus complexes), des développements analogues à celui dont parle Lessing ont été attestés. Nous pensons à une étude de Benveniste dans son "Vocabu-

laire des institutions indo-européennes” sur les deux sens du mot grec *πρόβατον*: “biens meubles” et “brebis ou mouton”. Le quel de ces deux sens est apparu en premier ?

Les réponses traditionnelles, dans l’esprit de Potebnja, proposaient un mouvement du concret (“brebis”) vers le général (“biens meubles”). Benveniste, pourtant, montre que la voie est ici inverse : apparaît d’abord le sens de “biens meubles”, auquel est ensuite associée la chose qui, dans un milieu social donné, se trouve être le “bien meuble” par excellence, en l’occurrence, chez les Grecs anciens, la *brebis*.⁵

III

Puisque nous attachons une si grande importance à l’enchaînement de prédications simples (phrases simples) dans un “tout inter-prédicatif” (“phrase complexe”) et dans un “tout supra-prédicatif” (un texte entier étant enchâssé), la question se pose de savoir s’il s’agit là d’une évolution historique et si les observations historiques confirment ce type d’évolution.

Il ne peut y avoir à l’heure actuelle qu’une réponse, parfaitement claire : oui, nous sommes bien là en présence d’une évolution historique, et les données récentes le prouvent.

Nous avons présenté ailleurs (STEPANOV-89 : §43-46 et §9) un essai de reconstruction de la syntaxe et de la sémantique de l’indo-européen. En nous fondant également sur la reconstruction de T. V. Gamkrelidze et V. V. Ivanov (1984), nous sommes arrivé à la conclusion suivante : à un certain moment de l’histoire de l’indo-européen il se produit graduellement la jointure de deux structures prédicatives simples (deux “phrases simples”) en une structure plus longue linéairement (à l’exemple, plus tardif, d’ailleurs, de l’*Accusativus cum infinitivo* : *J’entends + mon frère entre* ⇒ *J’entends mon frère entrer*). Ceci entraîne toute une série de modifications dans la grammaire : un des deux principaux types de l’accusatif indo-européen apparaît, les syntagmes déterminants se transforment et le génitif surgit, la voix passive se met en place, les verbes causatifs apparaissent, etc.).

⁵ cf. BENVENISTE-70.

Nous compléterons ces observations par quelques parallèles typologiques des plus récents.

Comme l'a montré le turcologue Igor Kormušin dans sa thèse qu'il vient de soutenir, l'apparition de l'adjectif dans les langues turkes peut être expliquée de la même façon. "L'identité présumée du verbe et de l'adjectif en proto-turk ne saurait être conçue comme un syncrétisme, mais comme une filiation de l'adjectif à partir du verbe. Il n'y avait pas, à un stade primitif, deux catégories, verbe et adjectif, mais l'attribut nominal, c'est à dire l'adjectif, était rendu par des formes verbales *quand celles-ci se trouvaient dans une construction syntaxique complexe en dehors de la prédication principale*. Par la suite ces groupes de mots subirent une lexicalisation et devinrent des syntagmes d'occasion, des unités du vocabulaire usuel" (KORMUŠIN-91:67, souligné par moi, Ju.S.).

IV

Notre problématique autorise deux élargissements : du côté de la culturologie et du côté de la formalisation.

La question de l'influence de la société sur la langue, sur sa structure interne semble aujourd'hui presque totalement abandonnée. Dans la linguistique en Russie on ne peut mentionner que l'hypothèse de G. Mel'nikov, qui cherche à établir une corrélation entre l'importance démographique d'une communauté linguistique et le type de structure de sa langue.

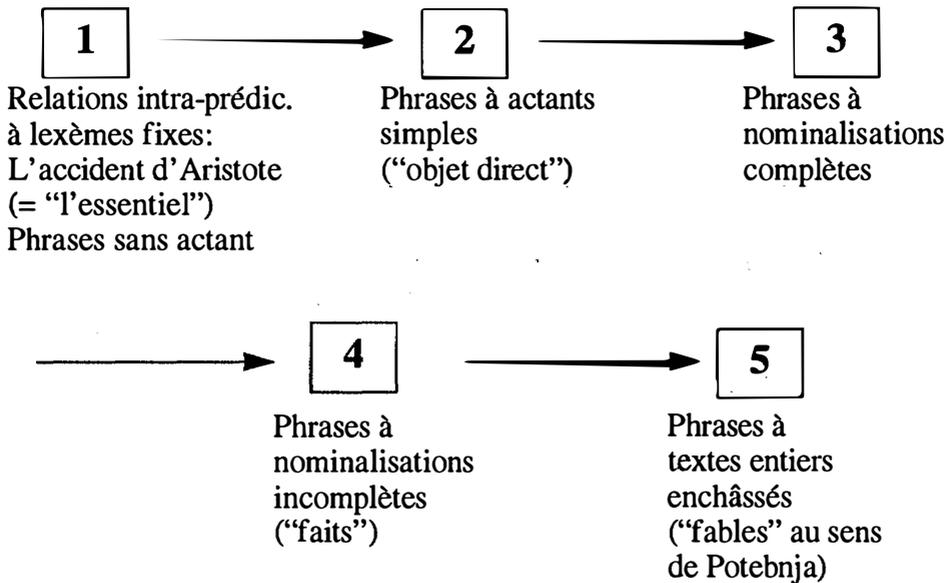
En ce qui concerne la formalisation, nous nous bornerons à indiquer qu'on trouve une telle approche dans le récent travail de V. V. Petrov et A. L. Blinov (1991, pp. 144 sqq.).

On peut maintenant revenir à ce problème du point de vue de notre matériau.

Nous avons établi ailleurs, conjointement avec S. Proskurin, une différence entre deux types de cultures. Il y a ainsi, d'une part, des cultures qu'on peut appeler "cycliques de type calendrier", au sein desquelles les principales actions sont conceptualisées sur le principe des cycles du calendrier agricole, et où "le nouveau" est de "l'ancien bien oublié". Et il y a d'autre part des cultures "de type linéaire" au sein desquelles les principales actions sont conçues comme des "acquisitions", des "découvertes", des "inventions", une "production de neuf".

On peut supposer, au titre d'une hypothèse que nous ne faisons que commencer à formuler, que les enchaînements syntaxiques linéaires, de plus en plus longs, de structures intra-prédicatives vers des structures inter-prédicatives (ce dont il a été ici question), sont d'une certaine façon liées à des structures du second type.

On pourra alors résumer ce qui a été dit sous la forme d'un schéma d'évolution graduelle :



BIBLIOGRAPHIE

— ARUTJUNOVA N. D., 1988 : **Типы языковых значениј. Оценка, событије, факт**, Moscou [*Les types de significations linguistiques. Jugement, événement, fait*].

— BENVENISTE E., 1970 : «Probaton» et l'économie homérique», dans BENVENISTE E. : **Le vocabulaire des institutions indo-européennes, 1 : Economie, parenté, société**, Paris, Ed. de Minuit.

— BLINOV A. L.; PETROV V. V., 1991 : **Elementy logiki dejstvij**, Moscou, Nauka [*Eléments de logique des actions*].

— GAMKRELIDZE T.V.; IVANOV Vjač.Vs. (1984) : **Indoevropskij jazyk i indoevropcy. Sravnitel'no-istoričeskij i tipologičeskij analiz prajazyka i protokul'tury**, Izd. Tbilisskogo univ., Tbilisi [*L'indo-européen et les Indo-européens. Analyse comparativo-historique et typologique de la proto-langue et de la proto-culture*].

— KORMUŠIN I.V., 1991: **Problemy rekonstrukcii prattjurkskogo glagola : temporal'naja sistema, ee istoki i preobrazovanija. Avtoref. diss. dokt. filol. nauk**, Moscou [*Problèmes de reconstruction du verbe proto-turk : le système temporel, ses sources et ses transformations. Résumé de thèse de doctorat*].

— LALANDE A. (1972) : **Vocabulaire technique et critique de la philosophie**, 10ème éd., Paris.

— MIKELADZE Z. N. (éd.) (1978) : **Aristotel' : Sočinenija v 4-x tomax**, Moscou. [*Aristote : Œuvres*]

— POTEBNJA A. A. (1905) : **Iz zapisok po teorii slovesnosti**, Kharkov. [*Notes sur la théorie des lettres*]

— STEPANOV Ju. S. (1981) : **Imena, predikaty, predloženiya**, Moscou. [*Noms, prédicats, propositions*]

— STEPANOV Ju. S. (1989) : **Indoevropskoe predloženie**, Moscou. [*La phrase indo-européenne*]

— VENDLER Z. (1986) : "Pričinnye otnošenija", **Novoe v zarubežnoj lingvistike**, vyp. 18 : "Logičeskij analiz estestvennogo jazyka", PETROV V.V. (éd.), Moscou. (Ed. originale : "Causal relations", **The Journal of Philosophy**, vol. 21, 1967.)